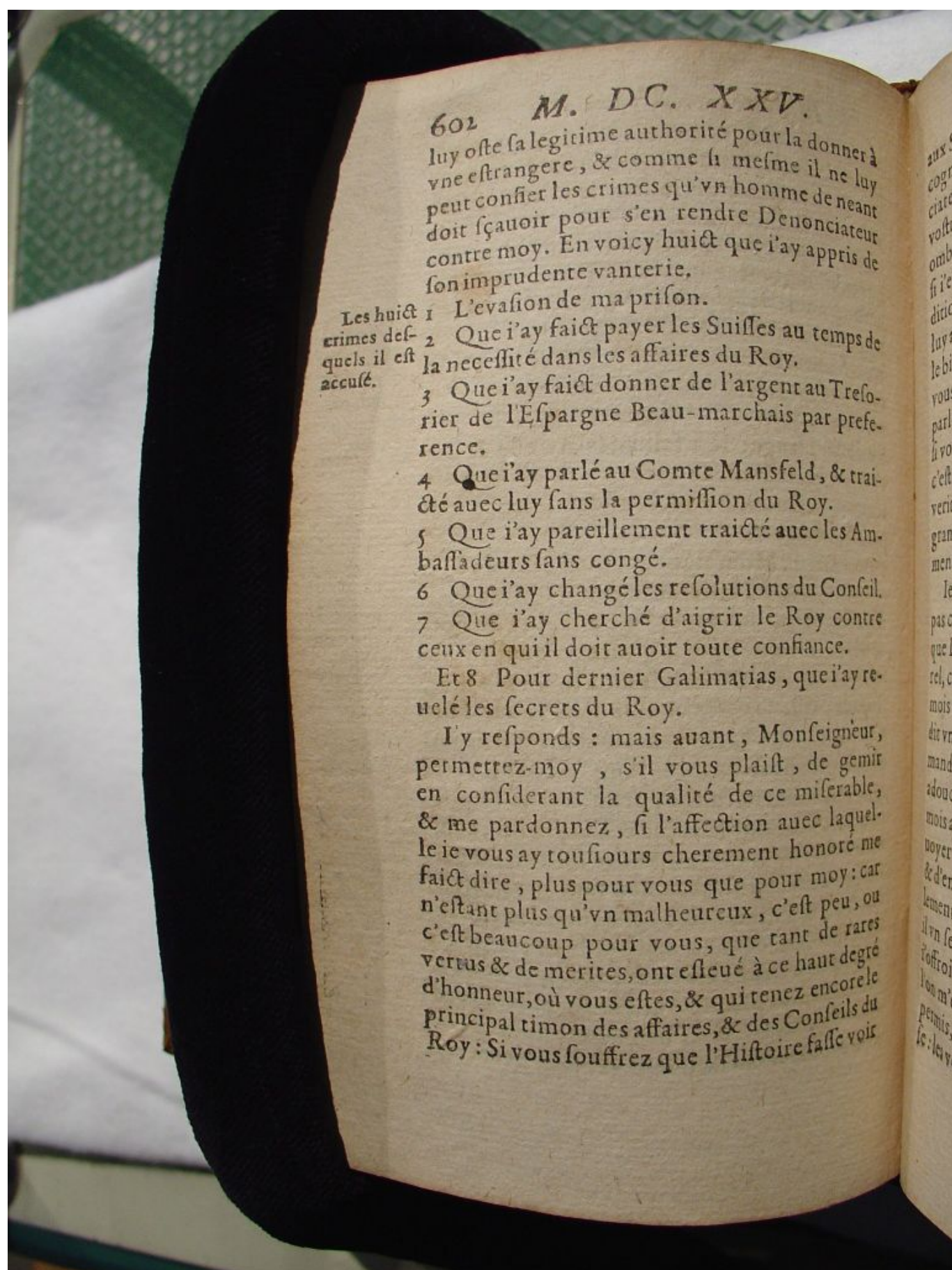


1625_0602.jpg



602 M. DC. XXV.

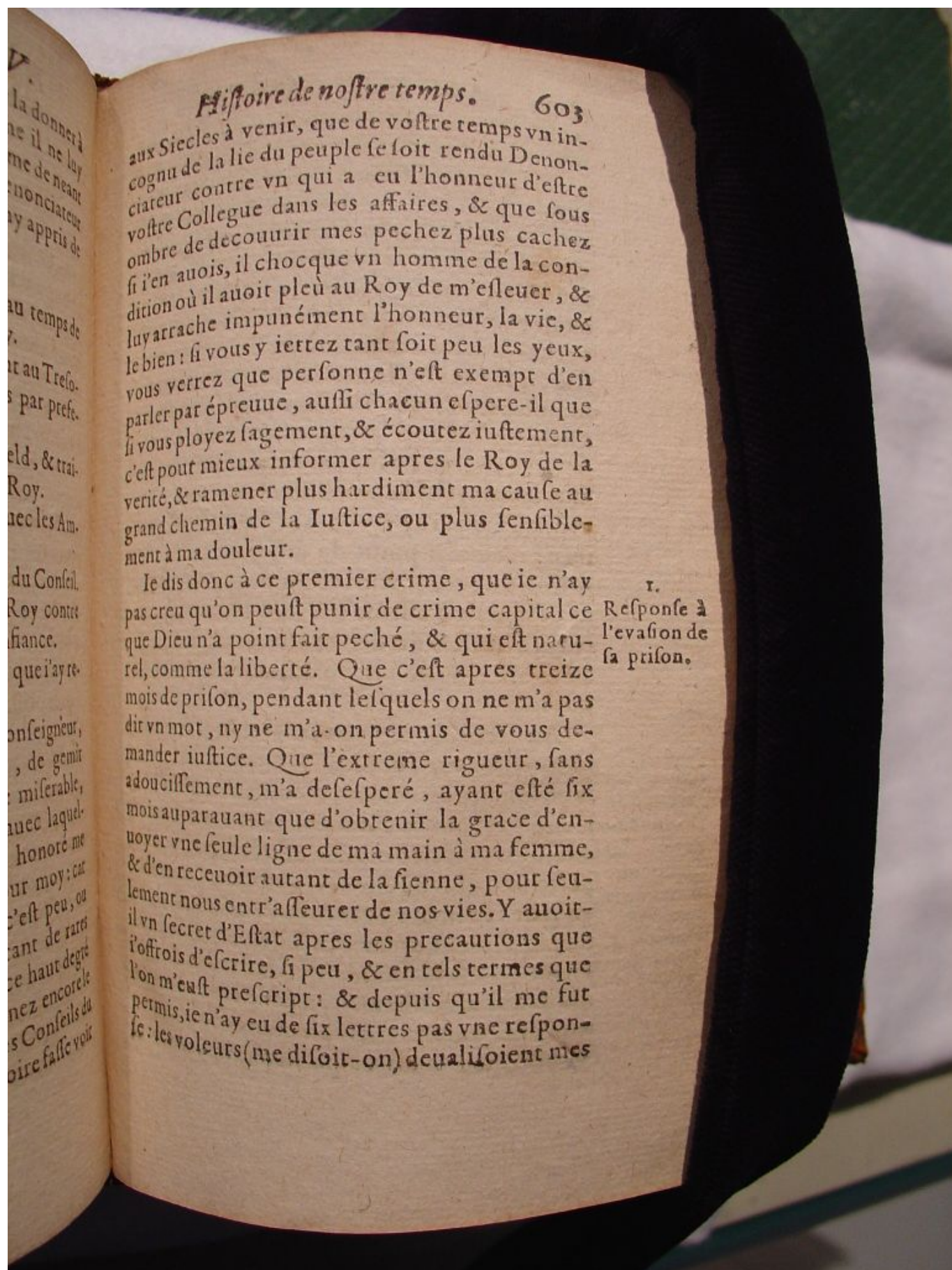
luy oste sa legitime autorité pour la donner à
vne estrangere, & comme si mesme il ne luy
peut confier les crimes qu'un homme de neant
doit sçavoir pour s'en rendre Denonciateur
contre moy. En voicy huit que j'ay appris de
son imprudente vanterie.

- Les huit crimes desquels il est accusé.
- 1 L'evasion de ma prison.
 - 2 Que j'ay fait payer les Suisses au temps de
la necessité dans les affaires du Roy.
 - 3 Que j'ay fait donner de l'argent au Tresorier
de l'Espagne Beau-marchais par preference.
 - 4 Que j'ay parlé au Comte Mansfeld, & traité
avec luy sans la permission du Roy.
 - 5 Que j'ay pareillement traité avec les Ambassadeurs
sans congé.
 - 6 Que j'ay changé les resolutions du Conseil.
 - 7 Que j'ay cherché d'aigrir le Roy contre
ceux en qui il doit avoir toute confiance.

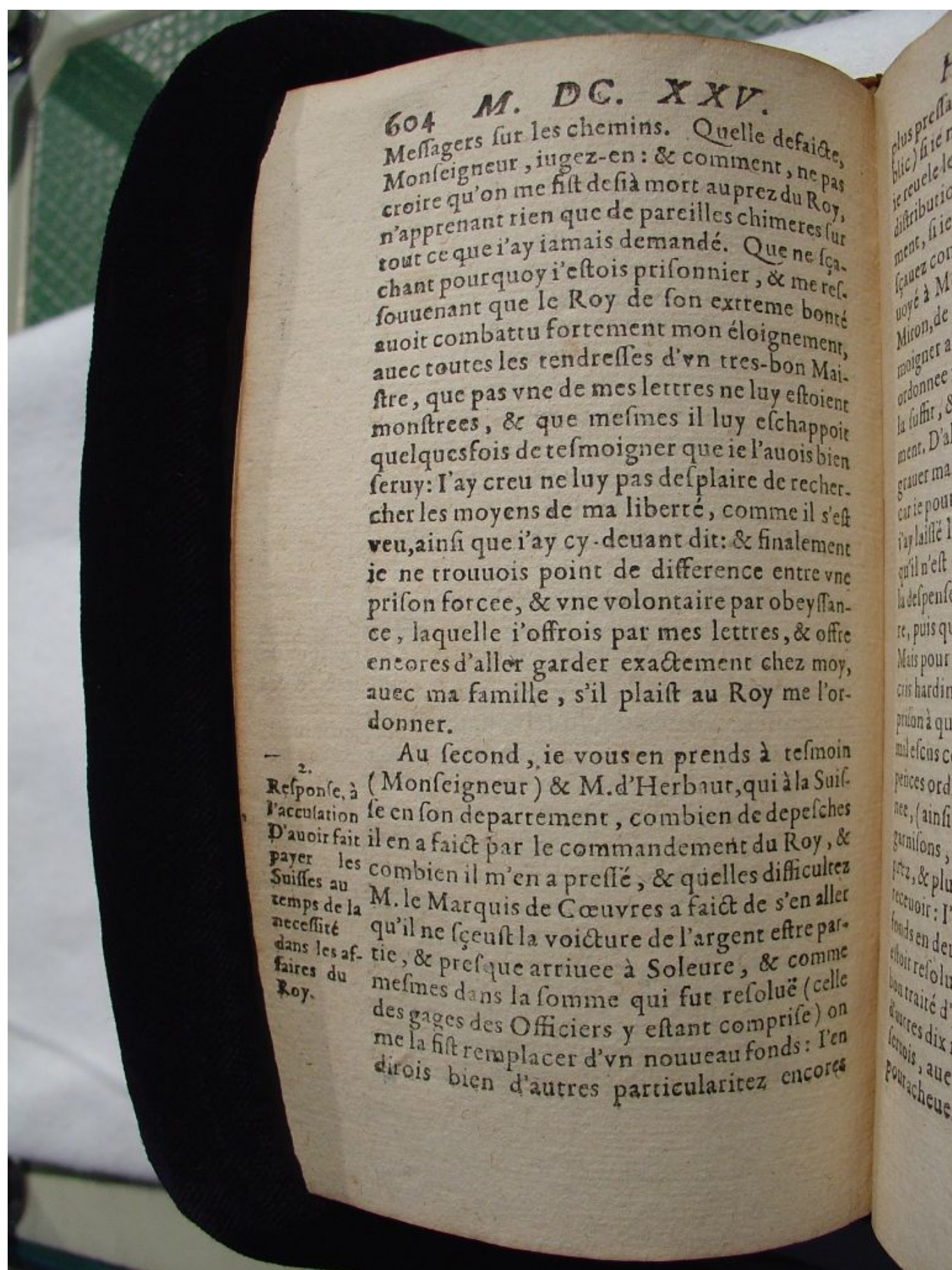
Et 8 Pour dernier Galimatias, que j'ay revelé
les secrets du Roy.

J'y responds : mais avant, Monseigneur,
permettez-moy, s'il vous plaist, de gemit
en considerant la qualité de ce miserable,
& me pardonnez, si l'affection avec laquelle
je vous ay tousiours cherement honoré me
fait dire, plus pour vous que pour moy : car
n'estant plus qu'un malheureux, c'est peu, ou
c'est beaucoup pour vous, que tant de rares
vertus & de merites, ont esleué à ce haut degré
d'honneur, où vous estes, & qui tenez encore le
principal timon des affaires, & des Conseils du
Roy : Si vous souffrez que l'Histoire fasse voir

1625_0603.jpg



1625_0604.jpg



604 *M. DC. XXV.*

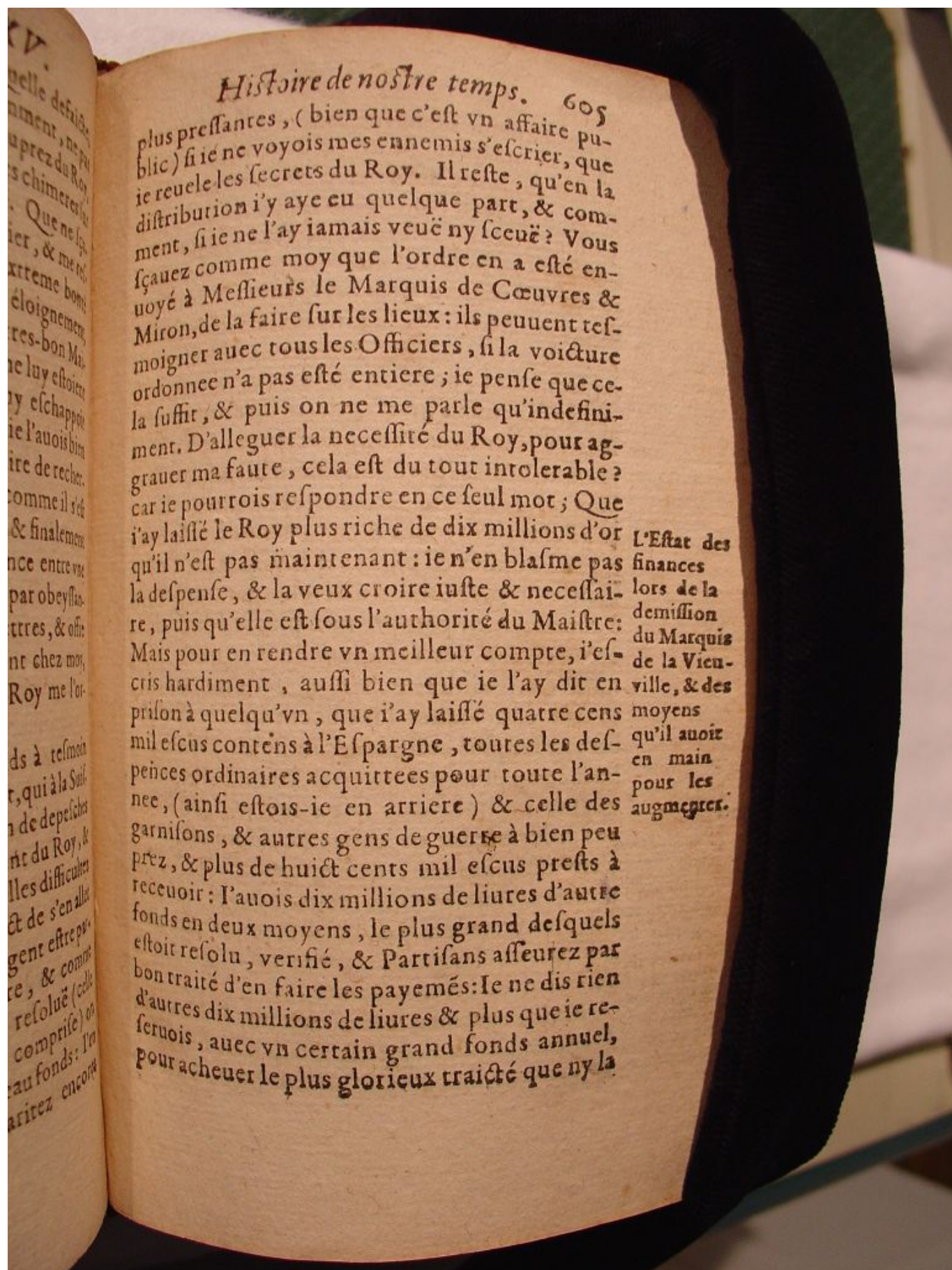
Messagers sur les chemins. Quelle defaïcte, Monseigneur, iugez-en : & comment, ne pas croire qu'on me fist de si à mort auprez du Roy, n'apprenant rien que de pareilles chimeres sur tout ce que i'ay iamais demandé. Que ne scachant pourquoy i'estois prisonnier, & me ressouenant que le Roy de son extreme bonté auoit combattu fortement mon éloignement, avec toutes les tendresses d'un tres-bon Maistre, que pas vne de mes lettres ne luy estoient monstrees, & que mesmes il luy eschappoit quelquesfois de tesmoigner que ie l'auois bien seruy: l'ay creu ne luy pas desplaire de rechercher les moyens de ma liberté, comme il s'est veu, ainsi que i'ay cy-deuant dit: & finalement ie ne trouuois point de difference entre vne prison forcee, & vne volontaire par obeyssance, laquelle i'offrois par mes lettres, & offre encores d'aller garder exactement chez moy, avec ma famille, s'il plaist au Roy me l'ordonner.

^{2.} Au second, ie vous en prends à tesmoin (Monseigneur) & M. d'Herbaut, qui à la Suisse en son departement, combien de depesches il en a faict par le commandement du Roy, & combien il m'en a pressé, & quelles difficultez M. le Marquis de Cœuvres a faict de s'en aller qu'il ne sceust la voïcture de l'argent estre partie, & presque arriuee à Soleure, & comme mesmes dans la somme qui fut resoluë (celle des gages des Officiers y estant comprise) on me la fist remplacer d'un nouveau fonds: l'en dirois bien d'autres particularitez encores

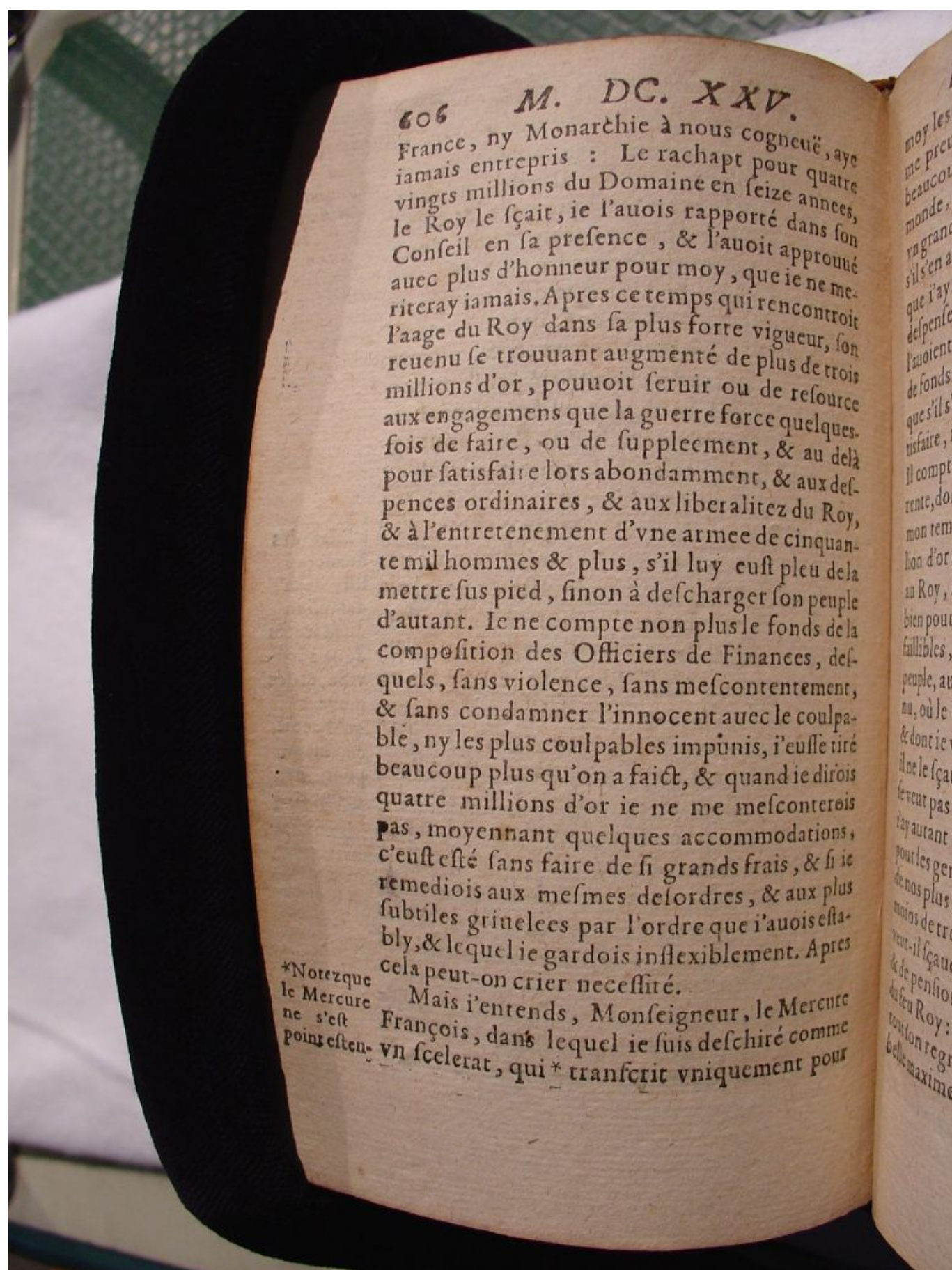
2.
Responſe, à
l'accuſation
D'auoir fait
payer les
Suiſſes au
temps de la
neceſſité
dans les af-
faires du
Roy.

plus preſſa-
ble) ſi ie n'
ie reuele le
distribu-
ment, ſi ie
ſcauez com-
uoyé à Me-
Micon, de l'
moigner au
ordonnee
la ſoſſir, &
ment. D'al-
grauer ma
car ie pour-
i'ay laiſſé le
qu'il n'eſt
la deſpenſe
re, puis qu'
Mais pour
crist hardim-
prison à qui
maleſcens co-
penes ordi-
nee, (ainſi
garniſons,
prez, & plu-
recevoir: l'a-
fonds en deu-
eſtoit reſolu
bon traité d'
d'autres dix
ferois, avec
pouracheuer

1625_0605.jpg



1625_0606.jpg



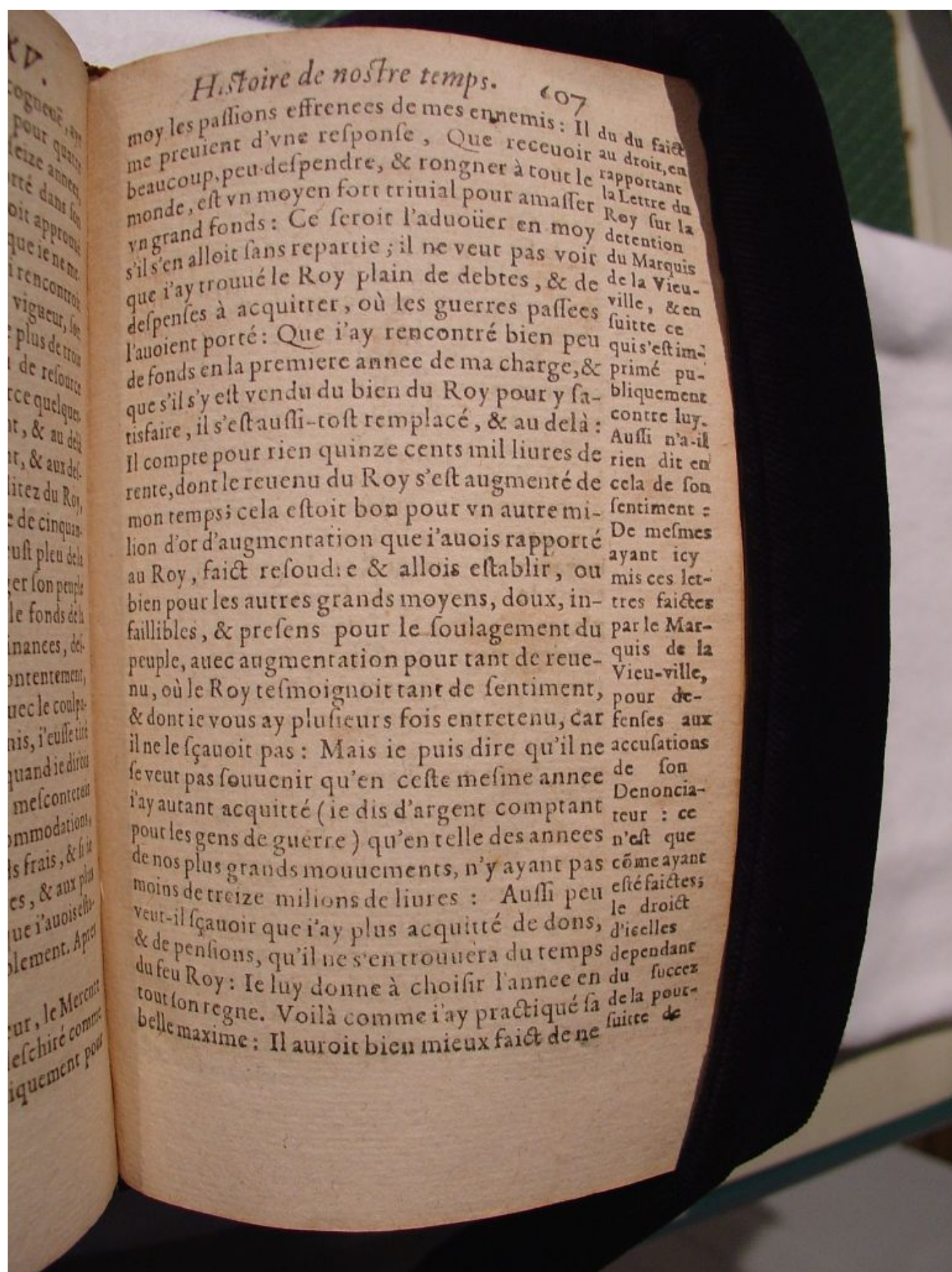
606 M. DC. XXV.

France, ny Monarchie à nous cogneuë, aye
 iamaï entrepris : Le rachapt pour quatre
 vingts millions du Domaine en seize annees,
 le Roy le scait, ie l'auois rapporté dans son
 Conseil en sa presence, & l'auoit approuuë
 avec plus d'honneur pour moy, que ie ne me-
 riteray iamaï. Apres ce temps qui rencontroit
 l'aage du Roy dans sa plus forte vigueur, son
 reuenu se trouuant augmenté de plus de trois
 millions d'or, pouuoit seruir ou de resource
 aux engagements que la guerre force quelques-
 fois de faire, ou de suppleement, & au delà
 pour satisfaire lors abondamment, & aux des-
 pences ordinaires, & aux liberalitez du Roy,
 & à l'entretienement d'une armee de cinquante
 mil hommes & plus, s'il luy eust plu de la
 mettre sus pied, sinon à descharger son peuple
 d'autant. Je ne compte non plus le fonds de la
 composition des Officiers de Finances, des-
 quels, sans violence, sans mescontentement,
 & sans condamner l'innocent avec le coulpable,
 ny les plus coupables impunis, i'eusse tiré
 beaucoup plus qu'on a fait, & quand ie dirois
 quatre millions d'or ie ne me mesconterois
 pas, moyennant quelques accommodations,
 c'eust esté sans faire de si grands frais, & si ie
 remediois aux mesmes delordres, & aux plus
 subtiles grinelees par l'ordre que i'auois estab-
 ly, & lequel ie gardois inflexiblement. Apres
 cela peut-on crier necessité.

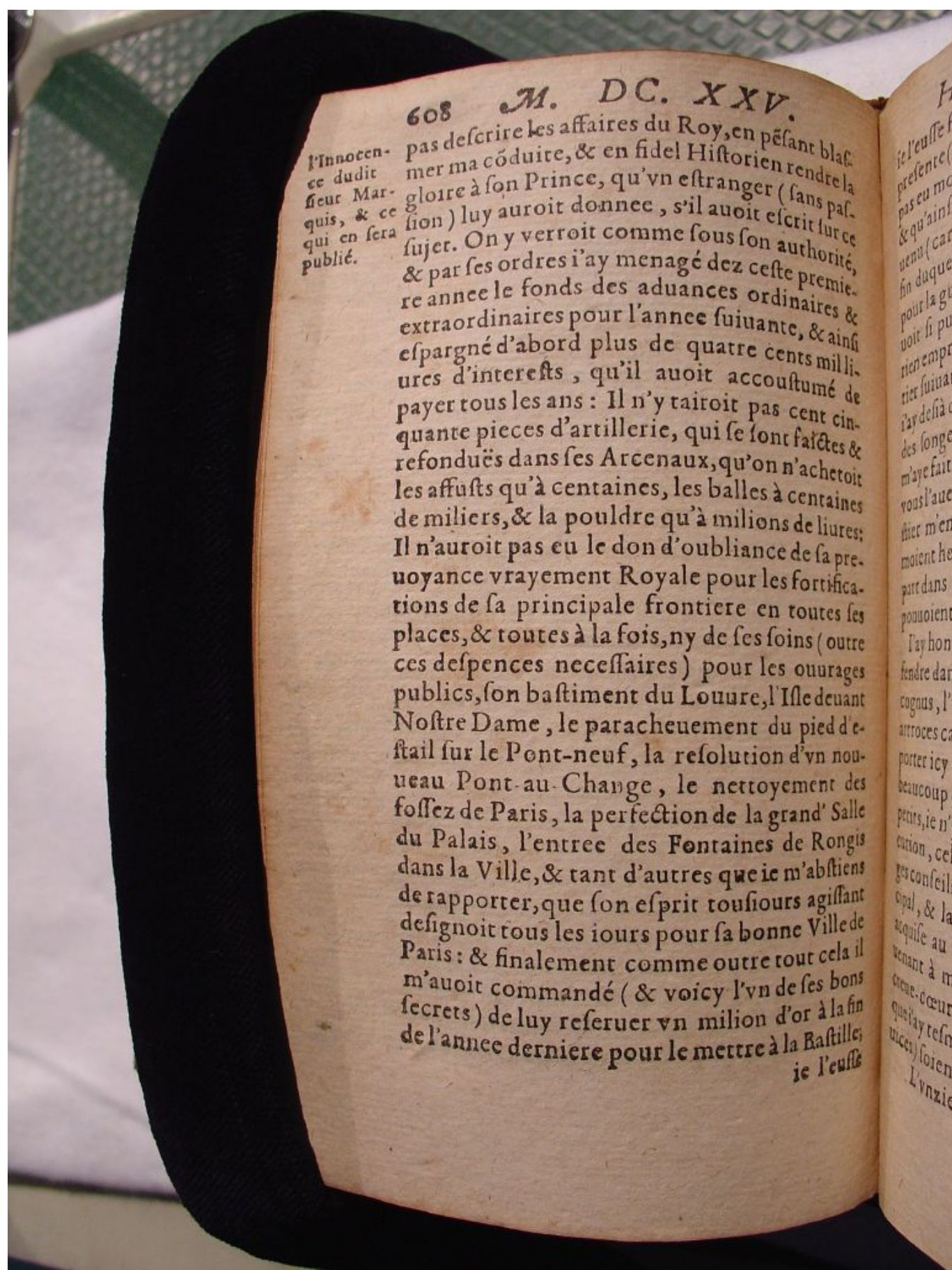
*Notez que
 le Mercure
 ne s'est
 point esten-

Mais i'entends, Monseigneur, le Mercure
 François, dans lequel ie suis deschiré comme
 vn scelerat, qui *transcrit vniquement pour

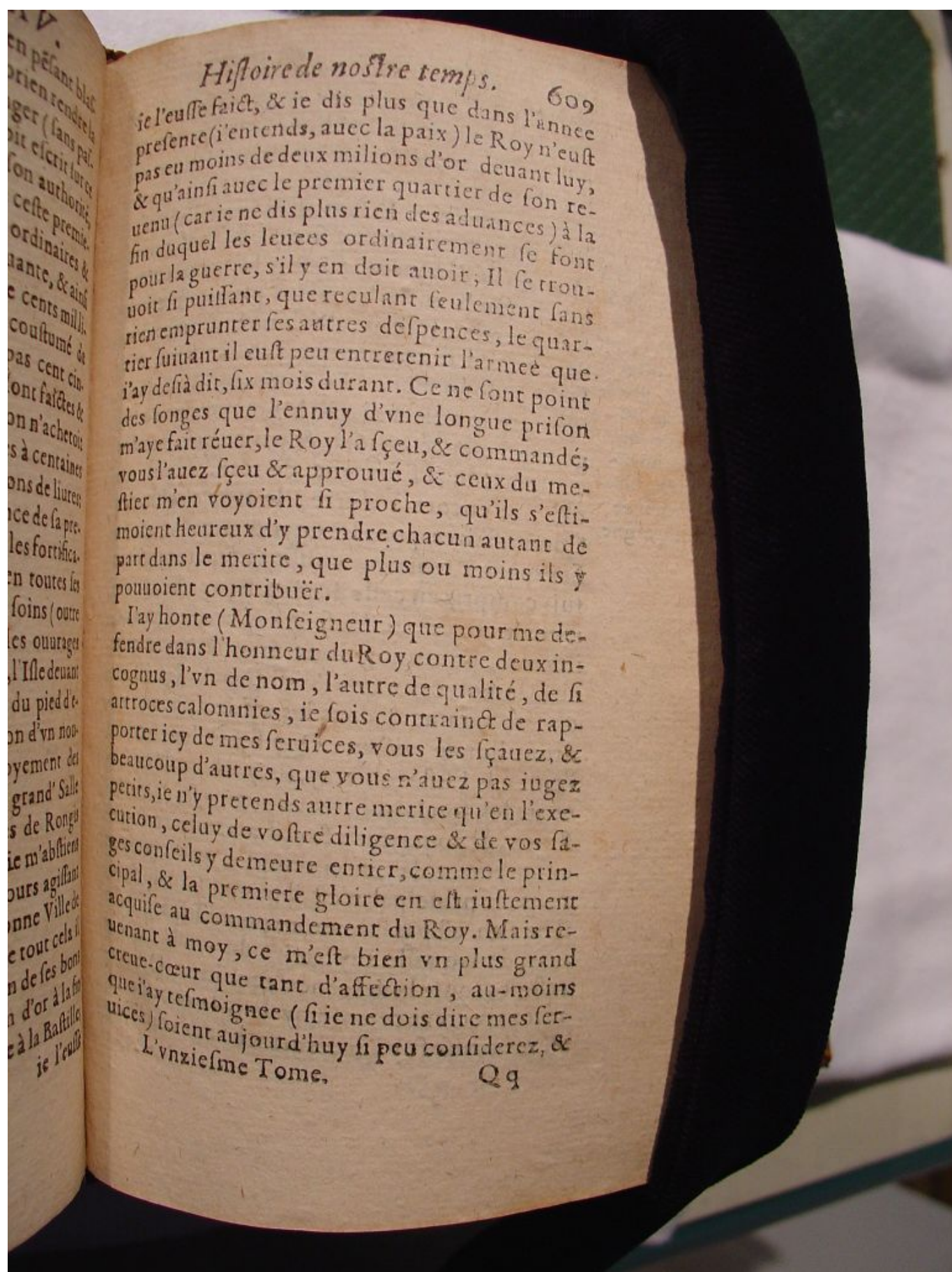
1625_0607.jpg



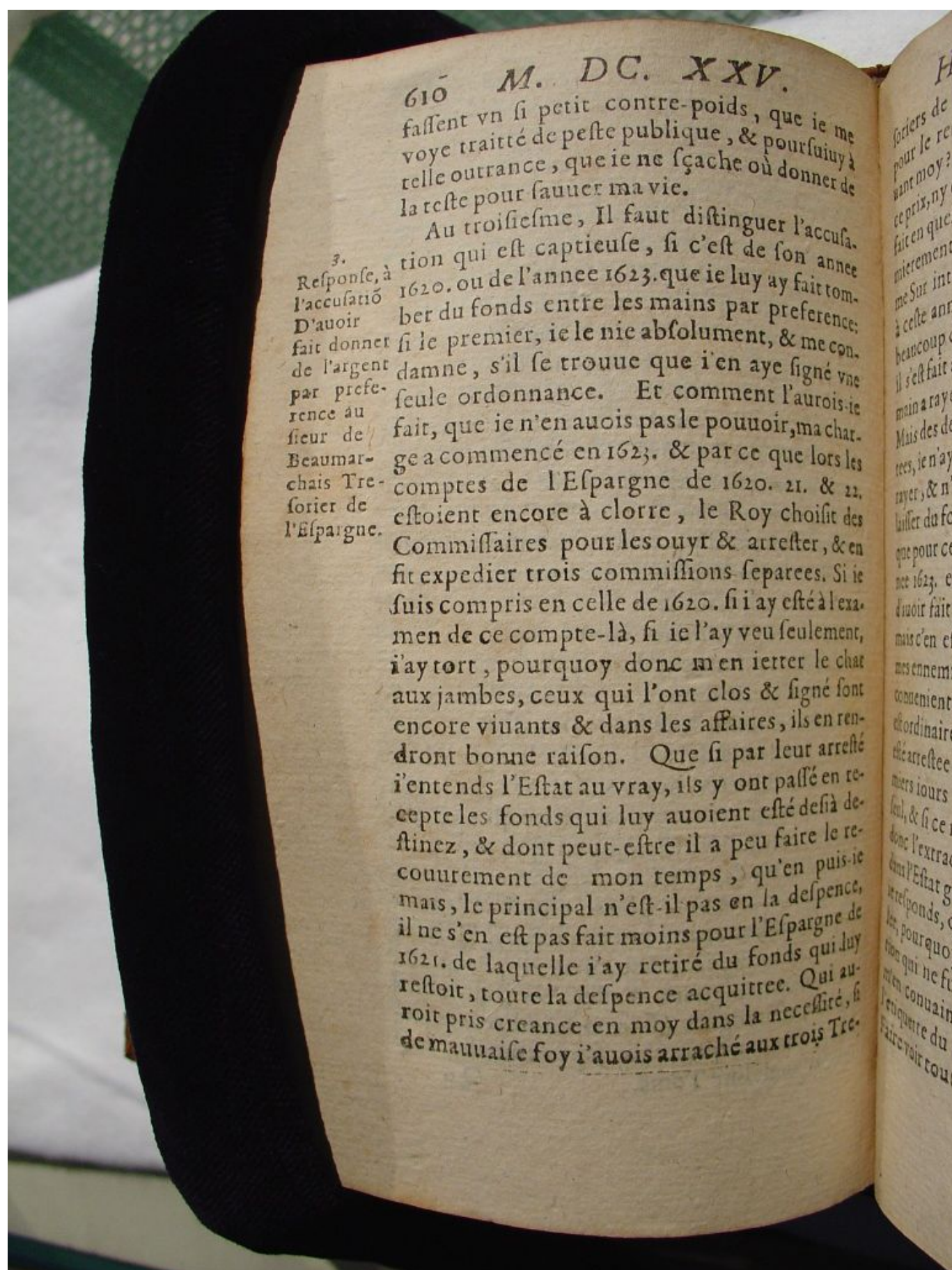
1625_0608.jpg



1625_0609.jpg



1625_0610.jpg



1625_0611.jpg

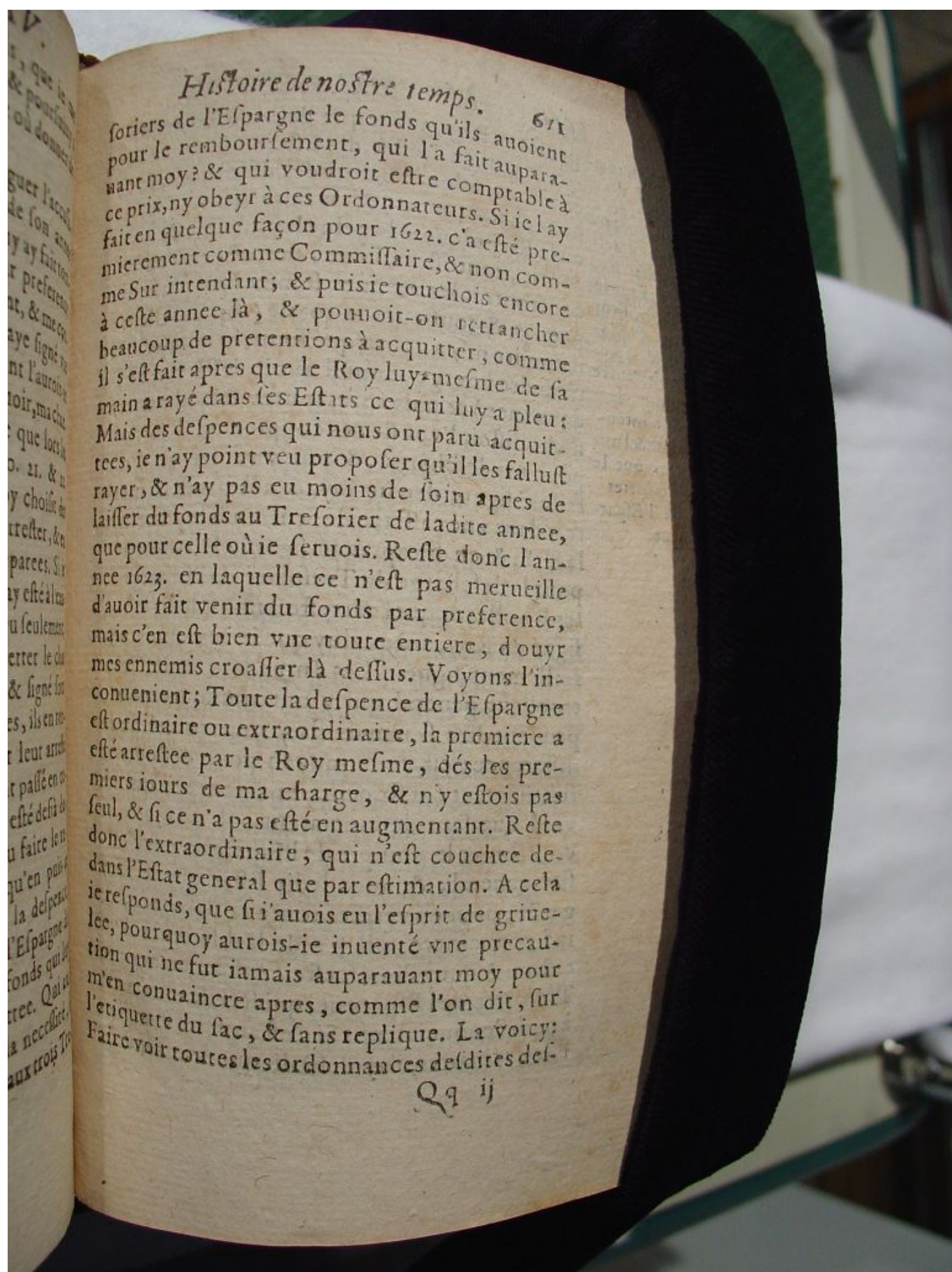


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan